Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	**Écologie Adaptative**
Nombre de crédits	**3**
Sigle	**BIO2855**
Site StudiUM	
Faculté / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Type de formation	Théorique en présentiel
Déroulement du cours	Cours magistral tous les vendredi après-midi, du 12 janvier au 19 avril, de 12h30 à 15h30 au **A-2543 MIL Sciences pav. B du** campus MIL (1375 avenue Thérèse Lavoie-Roux).

Enseignant(e)	
Nom et titre	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
Coordonnées	cindy.bouchard.1@umontreal.ca
Disponibilités	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
Description simple	Comprendre les modalités des adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux.
Description détaillée	Adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux aux caractéristiques majeures du milieu : chaleur, eau, lumière, altitude, climat, etc.
Place du cours dans le programme	Ce cours est réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques et programmes connexes.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Fournir aux étudiant.e.s les connaissances afin de comprendre les mécanismes d'adaptations;
- Apporter un apprentissage pratique et interactif en se focalisant sur de nombreux exemples;

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :

- Comprendre les processus d'adaptation et connaitre les types de traits qui peuvent être des adaptations
- Synthétiser, communiquer et appliquer ces connaissances à l'étude de différentes espèces d'intérêts et en conservation de la biodiversité.

Calendrier

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités et évaluation
12 janvier 23	1. Introduction, sélection et évolution, Acclimatation, plasticité phénotypique et épigénétique	
19 janvier 23	2. Technique utilisées pour étudier les adaptations	
26 janvier 23	3. Écologie et adaptations	
2 février 23	4. Sélection sexuelle et Sélection de parentèle	
9 février 23	5. Adaptation aux environnements extrêmes	**Remise du Résumé (5%) au plus tard à 20h sur Studium.**
16 février 23	6 Vieillissement et adaptations	
23 février 23	7. Adaptations aux infrastructure et perturbations humaines. Adaptations à la captivité et conséquences en conservation	Dévoilement de l'horaire du symposium.
1er mars 23	**EXAMEN (Cours 1 à 7)**	**12h30 à 15h30 (50%)**
8 mars 23	**Relâche – Pas de cours**	
15 mars 23	Symposium - Affiche	**Évaluation des affiches (35%) et participation (10%)**
22 mars 23	Symposium de sciences biologiques **– Pas de cours**	
29 mars 23	Pâques **– Pas de cours**	
5 avril 23	Symposium - Affiche	**Évaluation des affiches (35%) et participation (10%)**
12 avril 23	Symposium - Affiche	**Évaluation des affiches (35%) et participation (10%)**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
Examen Intra :	Examen **individuel** portant sur les cours 1 à 7 inclusivement. En ligne sur Studium. Aucun matériel permis.	1er mars 8h30 à 11h20	50%
Symposium - résumé	Résumé de 250 mots maximum et référence clé qui constituera principalement le contenu de l'article. En équipe de 2 ou 3.	À rendre maximum le 9 février 20h sur StudiUM.	5 %
Symposium	Création et présentation d'une affiche portant sur un sujet en écologie adaptative. En équipe de 2 ou 3.	15 mars, 5 et 12 avril	35 %
Présence et participation	Évaluation des présentations de vos pairs lors du symposium. Poser des questions lors des présentations. Auto-évaluation et évaluation des pairs	15 mars, 5 et 12 avril	10 %

L'examen est à livre ouvert en ligne sur StudiiUM et doit être fait individuellement. L'examen peut comporter des (i) questions à choix multiples, (ii) « vrai ou faux, pourquoi? », (iii) des questions à réponses courtes, (iv) tableau synthèse, et (v) des questions à développement sans pénalité visant à évaluer la compréhension de la matière exposée durant le cours magistral.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent.
Dépôts des travaux	Les travaux sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposé sur StudiUM et auront **une pénalité de 1% par heure** entamé de retard.
Matériel autorisé	Aucun matériel n'est permis pour l'examen (individiduel). Les travaux demeurent **en équipe de deux ou trois** (voir les consignes des travaux et examen pour plus de détails). Toute copie identique en tout ou en partie sera considéré comme un cas de plagiat et référé comme tel auprès de la faculté.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce ocurs est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	24 janvier 2023
Date limite d'abandon	17 mars 2023
Fin du trimestre	28 avril 2023

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Rappels

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	Les notes de cours (présentation PDF) sont disponibles sur le studiUM du cours. **Il n'y a aucun livre obligatoire**

Ressources complémentaires	
Documents	Selection. The mechanisms of evolution / Graham Bell. QH 375 B45 1997 A primer of ecological genetics /Jeffrey K. Conner, Daniel L. Hartl. QH 456 C66 2004 Natural selection in the wild / John A. Endler. QH 375 E53 1986 Evolution / Douglas J. Futuyma. QH 366.2 F87 2005 Évolution biologique / Mark Ridley. QH 366.2 R52812 1997 Life history evolution / Derek A. Roff. QH 401 R64 2002 The ecology of adaptive radiation / Dolph Schluter. QH 546 S355 200 Evolutionary analysis / Scott Freeman. QH 366.2 F74 2004

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/